



## Conseil économique et social

Distr. générale  
10 mars 2018

Français  
Original : anglais

---

**Commission économique pour l'Afrique**  
**Forum régional africain pour le développement durable**  
Quatrième session  
Dakar, 2–4 mai 2018  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*  
**Réunion-débat de haut niveau sur les innovations,**  
**les solutions et les possibilités permettant de transformer**  
**les sociétés africaines pour les rendre viables et résilientes**

### **Thème : Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes**

#### **Note conceptuelle**

#### **I. Contexte**

1. À travers le monde, la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), qui constitue, autour de 17 objectifs de développement durable, le cadre de développement mondial, a commencé en janvier 2016. En Afrique, le Programme 2030 est actuellement mis en œuvre, parallèlement et de manière intégrée, avec le premier plan de mise en œuvre de l'Agenda 2063, un cadre stratégique de 50 ans pour la transformation socioéconomique en Afrique, qui a pour but d'accélérer les initiatives de mise en œuvre adoptées en vue de favoriser la croissance et le développement durable. Le Programme 2030 et l'Agenda 2063 se renforcent mutuellement et mettent l'accent tous deux sur les efforts à déployer aux niveaux national, sous-régional et régional pour parvenir en Afrique à une transformation structurelle soucieuse de tous et à un développement durables.

2. L'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 est en cours aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national, tandis que l'Agenda 2063 est en cours d'examen aux niveaux national, sous-régional et régional. Le suivi et l'examen du Programme 2030 constituent le mandat du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui a été mis sur pied par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/290<sup>1</sup>. Le Forum définit une direction politique, des orientations et fait des recommandations pour le suivi et l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris en matière de développement durable, et il est censé renforcer l'intégration des trois dimensions - économique, sociale et environnementale - du développement durable, de manière holistique et intersectorielle, à tous les niveaux. Dans sa résolution 70/1<sup>2</sup>, l'Assemblée générale a réitéré que le Forum politique de haut niveau pour le développement durable jouerait, sous les

---

\* ECA/RFSD/2018/1

<sup>1</sup> Résolution intitulée « Structure et modalités de fonctionnement du forum de haut niveau pour le développement durable ».

<sup>2</sup> Résolution intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

auspices de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, le rôle central dans la supervision, le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau mondial. Dans le cadre de son mandat, le Forum facilite le partage au niveau mondial des données d'expérience, y compris les succès remportés, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés de l'expérience. Il se réunit une fois l'an sous les auspices du Conseil économique et social pendant huit jours, en une session qui comprend une réunion ministérielle de trois jours, et, tous les quatre ans, il se réunit pendant deux jours au niveau des chefs d'État et de gouvernement, sous les auspices de l'Assemblée générale. À ce jour, quatre sessions du Forum se sont tenues, depuis la réunion inaugurale tenue le 24 septembre 2013.

3. Une autre dimension essentielle du processus de suivi et d'examen par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable de la mise en œuvre du Programme 2030, ce sont les forums régionaux pour le développement durable, qui sont organisés chaque année par les cinq commissions régionales et ce sont les examens nationaux volontaires. Les forums régionaux servent d'importants mécanismes, non seulement pour le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre au niveau régional, mais aussi pour que toutes les parties prenantes restent mobilisées et déterminées à intensifier l'engagement qu'elles ont pris d'entreprendre ensemble des actions collectives et d'obtenir que la communauté internationale appuie les efforts tendant à traduire les objectifs de développement durable en une prospérité mesurable et partagée dont la planète et sa population puissent tirer profit. Conformément au rôle primordial des États Membres dans la mise en œuvre du Programme 2030, les examens nationaux volontaires constituent des outils cruciaux d'intégration, qui donnent forme aux travaux du Forum lors des sessions que celui-ci tient sous les auspices du Conseil économique et social. Les examens nationaux volontaires facilitent le partage des données d'expérience, des succès remportés, des difficultés rencontrées et des enseignements tirés de l'expérience ; ils permettent de renforcer les politiques et les cadres institutionnels ; enfin, ils aident à faire le tri dans l'appui et les partenariats multipartites visant à l'accélération de la mise en œuvre du Programme 2030.

4. L'Assemblée générale a défini dans sa résolution 70/299 les thèmes et la série des objectifs de développement durables qui doivent être examinés par les sessions que le Forum politique de haut niveau pour le développement durable doit tenir sous les auspices du Conseil économique et social en 2018 et 2019 (tableau). Dans la résolution, l'Assemblée générale a décidé que, « sans préjudice du caractère intégré, indissociable et interdépendant des objectifs de développement durable, chaque réunion du Forum politique de haut niveau organisée sous les auspices du Conseil économique et social sera[it] consacrée à l'examen d'un groupe d'objectifs et des liens qui les unissent, notamment, le cas échéant, à d'autres objectifs, en tenant compte des trois dimensions du développement durable, l'objectif étant d'avoir examiné en profondeur, à la fin d'un cycle quadriennal, les progrès accomplis dans la réalisation de tous les objectifs, sachant que les moyens de mise en œuvre, notamment ceux relatifs à l'objectif 17, seront examinés tous les ans ».

Tableau

**Thèmes du Forum politique de haut niveau et objectifs de développement durable sur lesquels l'accent est mis jusqu'en 2019**

<i>Année</i>	<i>Thème</i>	<i>Objectifs de développement durable sur lesquels l'accent est mis</i>
2018	« Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes »	Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
2019	« Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité »	Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités inclusives d'apprentissage tout au long de la vie Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

5. La session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra sur le thème de la session de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable : « Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes ». Il est possible de parvenir à une croissance économique partagée en mettant en œuvre des politiques adéquates visant à créer de la richesse, à la partager et à s'attaquer aux inégalités. Le thème vient à son heure, à un moment où l'Afrique veut redoubler d'efforts pour transformer sa rapide croissance économique en un développement durable et bénéficiant à tous, grâce à des interventions telles que la mise en place de stratégies de développement qui renforcent la diversification économique, favorisent la création d'emplois, aident à réduire les inégalités et donnent une impulsion à l'accès aux services de base<sup>3</sup>. Pour que l'Afrique puisse renforcer ses capacités productives en vue d'une croissance partagée, il lui faut établir un délicat équilibre entre la diversification économique qui favorise un développement économique important et à base élargie, d'une part, et le bien-être de la population, la bonne intendance de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, d'autre part<sup>4</sup>.

## II. Le Forum régional africain pour le développement durable

6. Le Forum régional africain pour le développement durable assure le suivi et procède à l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 en Afrique, et fournit un apport aux sessions annuelles du Forum politique de haut niveau. Les forums régionaux occupent une place stratégique dans la liaison entre débats nationaux et le débat à l'échelle mondiale ; ils servent de tribunes multipartites pour promouvoir la mise en œuvre du Programme 2030. Ces forums ont été créés par les résolutions 67/290, 70/1 et 70/299 de l'Assemblée générale, dans lesquelles est soulignée l'importance des dimensions régionales du

<sup>3</sup> Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement, *Rapport régional de l'Afrique sur les objectifs du développement durable* (Addis-Abeba, CEA, 2015).

<sup>4</sup> Voir TD/B/594, disponible à l'adresse : [http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/tdb59d4\\_en.pdf](http://unctad.org/meetings/en/SessionalDocuments/tdb59d4_en.pdf).

développement durable, où les commissions régionales sont invitées à contribuer aux travaux du Forum politique de haut niveau, notamment dans le cadre de réunions régionales annuelles et où les États Membres sont encouragés à déterminer quel forum régional permettrait le mieux à l'avenir de contribuer au suivi et à l'examen effectués dans le cadre du Forum politique de haut niveau.

7. Le Forum régional africain pour le développement durable a été mis sur pied en application des résolutions susvisées. Il fonctionne conformément aux résolutions 930 (XLVIII) et 939 (XLIX) des Réunions annuelles conjointes du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), tenues en 2015 et 2016. Dans la résolution 939 (XLIX), la Conférence des ministres a demandé à la CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres partenaires, de tenir sur une base annuelle le Forum régional africain pour le développement durable aux fins du suivi et de l'examen du Programme d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, de l'Agenda 2063 et du Programme 2030.

#### **A. Organisation de la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable et objectifs de développement sur lesquels porte la session**

8. La CEA organise conjointement avec la Commission de l'Union africaine et la BAD, et en collaboration avec les organismes des Nations Unies, la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable, pour préparer la session de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Le Forum régional sera organisé sur le thème du Forum politique de haut niveau : « Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes ».

9. Le thème et les objectifs du développement durable sur lesquels portera la session de 2018 du Forum politique de haut niveau, tels qu'exposés dans le tableau, revêtent une grande pertinence pour l'Afrique. Comme souligné ci-dessous, les objectifs choisis correspondent aux difficultés persistantes que connaît la région et, de ce fait, tous progrès accomplis dans leur réalisation permettraient à l'Afrique de parvenir à une transformation structurelle économique durable et à un développement durable. À cet égard, ce n'est pas un fait du hasard si les objectifs de développement durables choisis sont aussi en adéquation avec les domaines prioritaires de l'Afrique, qui ont reçu une attention particulière et se trouvent en bonne place dans la planification et la programmation stratégiques qui sont faites aux niveaux national et régional.

##### **Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau**

10. Le niveau élevé de la pauvreté en Afrique est source d'une grande et urgente préoccupation. Une importante proportion de la population n'a pas accès à l'eau et à l'assainissement. L'eau potable et l'assainissement sont essentiels pour la santé humaine, la dignité sociale, l'existence d'écosystèmes sains et de moyens de subsistance productifs. Le manque d'eau potable, un assainissement et des conditions d'hygiène médiocres sont les principales causes de la mortalité infantile ; plus de 2 000 enfants meurent par jour de

maladies diarrhéiques<sup>5</sup>. Dans le monde, près de 2,4 milliards de personnes n'utilisent pas d'installation d'assainissement améliorée, et 663 millions n'ont pas accès à des sources d'eau améliorée<sup>6</sup>. L'Afrique compte un peu plus de 40 % des personnes qui n'ont pas accès à une eau potable. S'agissant de l'assainissement, il existe de fortes disparités entre zones urbaines et zones rurales, et entre les pays. La population qui n'a pas accès à l'assainissement vit principalement en Asie (plus de 1 milliard de personnes) et en Afrique (près de 700 millions de personnes)<sup>7</sup>.

11. La région connaît dans le domaine des infrastructures un énorme déficit, estimé à plus de 100 milliards de dollars des États-Unis par an. Cela concerne l'électricité, l'eau, les transports, les technologies de l'information et de la communication, dont le médiocre état ralentit la croissance économique de la région de 2 points de pourcentage par an et réduit la productivité d'un pourcentage aussi élevé que 40 %. Pour réaliser les objectifs de développement durable, et en particulier ceux se rapportant aux infrastructures (objectifs 6, 7, 11 et 12), des mesures porteuses de transformation, qui réorientent les flux d'investissement à l'intérieur des secteurs et entre ceux-ci, doivent être prises. Malheureusement, jusqu'ici, l'écart entre zones rurales et zones urbaines, la fracture dans l'approvisionnement en eau et la fourniture des services d'assainissement en Afrique continuent de prévaloir au milieu d'une urbanisation rapide. Ceci est le reflet de la mise en œuvre de stratégies de développement qui restent centralisées et monocentriques. À mesure que les économies africaines se développent, il y aura inévitablement une demande croissante de biens et de services. L'incapacité de fournir suffisamment de biens et services, comme de l'eau améliorée et des systèmes d'assainissement, empêchera des progrès dans la réalisation d'autres objectifs de développement durable.

12. Investir dans les infrastructures, notamment en procédant à une réorientation de l'investissement public, est crucial pour la fourniture de l'eau potable, de l'énergie à tous, pour le développement de villes durables, le renforcement des infrastructures de marché et des mécanismes fondés sur le marché et pour améliorer davantage l'accès au marché, afin de faciliter l'avènement d'une croissance tirée par les exportations de produits à valeur ajoutée. Une économie transformée aurait aussi besoin d'infrastructures favorisant l'innovation et le développement technologique, qui concerne à la fois sur les sciences humaines et les sciences expérimentales, les infrastructures pour l'innovation et la technologie. Comme indiqué dans la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, les pays africains ont aussi besoin de « construire des économies dynamiques, durables, innovantes et axées sur les personnes, en facilitant l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes, en particulier, ainsi qu'un travail décent pour tous. » Ce processus ne peut qu'aboutir à un meilleur bien-être de la population et à l'équité sociale, en particulier lorsque l'accent est mis sur l'amélioration du bien-être de la population, la création de possibilités d'emplois pour tous et l'accroissement des investissements qui renforcent les capacités productives, notamment le capital humain et les compétences.

**Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**

13. En dépit de son énorme potentiel en énergie renouvelable et des diverses sources énergétiques dont elle dispose, la région souffre d'une insécurité

<sup>5</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance, « Children dying daily because of unsafe water supplies and poor sanitation », dit l'UNICEF, 22 mars 2013. Disponible en anglais à l'adresse : [https://www.unicef.org/media/media\\_68359.html](https://www.unicef.org/media/media_68359.html).

<sup>6</sup> Voir à l'adresse : <https://www.unicef.org/wash/>.

<sup>7</sup> Voir à l'adresse : [www.who.int/water\\_sanitation\\_health/monitoring/jmp-2015-key-facts/en/](http://www.who.int/water_sanitation_health/monitoring/jmp-2015-key-facts/en/).

énergétique. Plus de 75 % de la population africaine ne disposent pas de l'électricité et 81 % dépendent, pour cuisiner, de combustibles solides traditionnels venant de la biomasse. Seuls 25 % de la population de l'Afrique, hors Afrique du Nord, ont accès à l'électricité, contre 50 % en Asie du Sud et plus de 80 % en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord<sup>8</sup>. La non-satisfaction d'une partie de la demande d'énergie a pour autre résultat une forte dépendance à l'égard de l'énergie non durable obtenue à partir de la biomasse traditionnelle, sous la forme du charbon ou du bois de chauffe servant de combustibles pour cuisiner, ce qui crée en même temps des problèmes environnementaux et de santé. L'insuffisance de l'approvisionnement en énergie de secteurs clefs de l'économie, comme l'agriculture et l'industrie, a aussi des répercussions sur la production et la croissance. L'Afrique aura besoin d'ajouter 250 gigawatts de capacité installée à l'horizon 2030, soit une augmentation de 150 % par rapport à la capacité actuellement installée, si elle veut satisfaire sa demande croissante<sup>9</sup>.

14. La part de l'Afrique dans la consommation énergétique mondiale est de 5,7 %, ce qui représente la part la plus faible dans le monde, même si le continent recèle un potentiel technique considérable pour la production d'énergie renouvelable, avec ses énormes ressources solaires, de biomasse et éoliennes. L'hydroélectricité et l'énergie géothermique de l'Afrique restent, pratiquement inexploitées, à peine 7 % du potentiel de l'hydroélectricité et 0,6 % de celui de l'énergie géothermique étant actuellement exploités. Par conséquent, l'Afrique doit se soucier principalement d'étendre l'accès à une énergie durable, compte tenu des possibilités de croissance, de développement social et économique, et d'amélioration de la qualité de vie qu'offre l'énorme potentiel énergétique que recèlent les propres ressources dont le continent est doté.

**Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

15. La région est en train de s'urbaniser rapidement, à la faveur d'une évolution démographique. Même si cela est perçu comme étant positif en termes de renforcement du potentiel de croissance économique, le taux et l'ampleur de l'urbanisation sont en train non seulement de remodeler le profil démographique, mais aussi de produire des effets sur les progrès du continent dans les domaines économique, social et de l'environnement. D'ici 2035, près de 50 % de la population africaine vivra dans les zones urbaines, ce qui aura pour conséquence des demandes considérables en matière d'emplois, de services et d'infrastructures, notamment pour ce qui concerne l'adduction d'eau, l'énergie, le logement, les transports routier et ferroviaire<sup>10</sup>. Une évolution démographique induite par une explosion démographique représente un défi important, les prévisions étant que, à l'horizon 2050, la population africaine atteindra 2 milliards de personnes, dont plus d'un sixième fera partie de la population en âge de travailler. L'Afrique continuera aussi à avoir des taux élevés d'accroissement de sa population, phénomène qui sera principalement dû à l'Éthiopie, au Nigeria, à l'Ouganda, à la République démocratique du Congo et à la République Unie de Tanzanie. Entre 2017 et 2050, selon les prévisions, dans 26 pays africains, la population atteindra au moins le double

<sup>8</sup> Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement, *Rapport régional de l'Afrique sur les objectifs du développement durable* (Addis-Abeba, CEA, 2015).

<sup>9</sup> Agence internationale pour les énergies renouvelables, « *Prospects for the African Power Sector: Scenarios and Strategies for Africa Project* » (Abou Dhabi, IRENA, 2012).

<sup>10</sup> Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement Bank, *Rapport régional de l'Afrique sur les objectifs de développement durable* (Addis-Abeba, CEA, 2015).



de sa taille actuelle<sup>11</sup>. On estime que, parmi les régions en développement, l'Afrique (à l'exclusion de l'Afrique du Nord) a le taux le plus élevé d'habitants de taudis, dont on s'attend à ce que le nombre double pour atteindre près de 400 millions de personnes d'ici 2020<sup>12</sup>.

16. Avec des bases économiques et des systèmes institutionnels déjà fragiles, des capacités insuffisantes, la rapide urbanisation et le déficit infrastructurel privent les pays africains de la capacité de maintenir une croissance économique soutenue, par la faute de la faiblesse des liens économiques, de la grande taille du secteur informel, d'inégalités qui ne cessent de se creuser, de dommages croissants causés à l'environnement et de la vulnérabilité face aux changements climatiques. Si ces entraves ne sont pas levées, elles saperont la capacité du continent de tirer profit du potentiel urbain pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable. La tendance à l'urbanisation peut servir de catalyseur à l'essor économique, si elle se combine à des politiques d'industrialisation et de développement des infrastructures qui s'attaquent aux faiblesses structurelles de l'économie et vont dans le sens de la plupart des cibles des objectifs de développement. Par exemple, compte tenu de sa faible base industrielle, l'Afrique a la possibilité d'aller à l'industrialisation verte par un raccourci technologique, dans le cadre d'une stratégie de développement industriel qui permette de relever les défis du développement durable, y compris ceux découlant des changements climatiques. Toutefois, les décideurs doivent fournir les catalyseurs nécessaires en mettant en place des liens intersectoriels et des économies d'agglomération, tout en levant, dans le même temps, des barrières telles que des systèmes défectueux d'administration municipale et des biens fonciers et le déficit infrastructurel et en matière de financement. Il est important aussi de noter que l'urbanisation ne consiste pas seulement en une migration des zones rurales vers les zones urbaines, mais qu'elle implique aussi la création et l'émergence de villes nouvelles. Ces nouvelles annexes et expansions de l'espace urbain tireraient profit d'un processus d'aménagement du territoire correspondant à une « politique de la carte unique » [traduction non officielle].

### **Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables**

17. Vu que la consommation de la classe moyenne africaine et de la population urbaine ne cesse de croître, et que les modes de consommation sont en train de changer, la demande de biens manufacturés et transformés est elle aussi en hausse, ce qui offre une importante occasion d'industrialisation, mais constitue aussi un défi, si l'on veut avoir des modes de consommation et de production durables. C'est pour cette raison que la consommation et la production durables doivent être au cœur de la transformation économique et démographique, l'accent étant mis sur une consommation et une production plus efficaces, reposant sur de meilleures informations et économes en ressources. Cette transformation doit aussi favoriser la création d'emplois et une croissance et un développement équitables pour satisfaire les besoins essentiels et améliorer la qualité de vie de la population croissante du continent.

18. Dans le même temps, étant donné que la production et la consommation dans un pays peut avoir des répercussions fâcheuses sur d'autres pays, il convient de mettre en œuvre des politiques qui fassent que les échanges transfrontières ne sapent pas les efforts que déploie le continent pour parvenir à une croissance durable. Il s'agit, par exemple, de politiques consistant à éviter les déversements de déchets ou de produits polluants provenant du commerce international. L'écologisation du secteur industriel, grâce à des investissements dans des technologies de production économes en ressources et propres, pourrait aussi contribuer aux efforts visant à la réalisation des objectifs de

<sup>11</sup> ONU, *Département des affaires économiques et sociales, Perspectives de la population mondiale ; révision de 2017*.

<sup>12</sup> Voir à l'adresse : <http://www.un.org/waterforlifedecade/africa.shtml>.

développement durable, comme des villes et des établissements humains durables (objectif 11), la conservation des ressources naturelles (telles que l'eau (objectif 6) et l'énergie (objectif 7)), la lutte contre la pollution de l'environnement grâce à une réduction de la consommation de produits chimiques et un plus grand respect de l'environnement, ce qui aide à son tour à améliorer la santé et la sécurité professionnelles (objectif 3), et à créer plus d'emplois (objectif 8).

**Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité**

19. Les pays africains doivent intensifier leurs efforts tendant à atteindre la cible de la couverture forestière, grâce à une gestion durable des forêts et de l'occupation des sols, dans le cadre d'initiatives de croissance verte partagée. L'investissement dans la gestion durable des forêts naturelles présente de multiples avantages pour la production, l'économie et l'écologie, et pour les aspects socioculturels dans différents lieux, comme les communautés, les bassins versants ou les paysages, et aux niveaux national et mondial. La dégradation des sols fait obstacle au développement durable. Près de 40 % des sols dégradés dans le monde se trouvent dans des zones où vit le plus grand nombre de pauvres. On estime que près de 795 millions de personnes sont sous-alimentées de manière chronique, souvent comme une conséquence directe de la dégradation des sols, d'une fertilité des sols en baisse, d'une utilisation non durable de l'eau, de la sécheresse et de l'appauvrissement de la biodiversité.

20. La gestion durable et la restauration des ressources de la terre revêtent une importance cruciale pour l'amélioration de la productivité agricole, en particulier pour les petits producteurs de produits alimentaires. Elles garantissent une production alimentaire durable, des pratiques agricoles résilientes et l'utilisation efficace des ressources naturelles, ce qui contribue au bien-être de la population<sup>13</sup>. Il convient de dire en passant que, au fil des ans, on a constaté une divergence entre le pourcentage de la population rurale (relativement élevé, puisque dans la plupart des pays, il dépasse 50 %) et la part de la valeur ajoutée agricole dans le produit intérieur brut (PIB) (qui a baissé en dessous de 30 %). Cela signifie qu'une proportion relativement importante de la population totale (les habitants des zones rurales) partage une proportion plus faible du revenu national. Il s'agit là de groupes de population qui dépendent pour leur survie d'écosystèmes terrestres, d'où la nécessité d'évaluer de façon critique le rôle de la terre dans la lutte pour éliminer la pauvreté et les inégalités.

**B. Objectif et sous-thèmes de la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable**

**Objectif**

21. L'objectif général de la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable est de procéder à un suivi et un examen au niveau régional de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et de faciliter l'apprentissage, notamment par le partage des données d'expérience et des enseignements tirés de l'expérience, afin de faire avancer la mise en œuvre.

<sup>13</sup> Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, « *A Natural Fix: A Joined-up Approach to Delivering the Global Goals for Sustainable Development* » (Bonn, Allemagne, Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2016, p. 4 et 5).



22. En mettant un accent particulier sur les objectifs de développement choisis pour la session de 2018 du Forum politique de haut niveau et sur les objectifs correspondants du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, les objectifs spécifiques du Forum régional sont les suivants :

- a) Procéder au niveau régional à un suivi et un examen de la mise en œuvre des deux programmes et se pencher sur les difficultés rencontrées et les possibilités décelées dans le cours de la mise en œuvre ;
- b) Fournir une tribune pour l'apprentissage par les pairs et le partage des données d'expérience, de bonnes pratiques et d'enseignements tirés de l'expérience, afin d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;
- c) Délibérer et s'accorder sur les priorités et les recommandations de l'Afrique, sous la forme de messages clefs constituant la contribution collective de la région à la session de 2018 du Forum politique de haut niveau.

### ***Sous-thèmes***

23. Les activités du Forum régional se déroulent sur la base des sous-thèmes ci-après, qui ont été conçus autour des objectifs de développement durables sur lesquels l'accent sera mis au cours de la session de 2018 du Forum politique de haut niveau :

- a) Eau potable et assainissement ;
- b) Énergie propre et à un coût abordable ;
- c) Villes et établissements humains durables ;
- d) Consommation et production responsables ;
- e) Vie sur terre.

24. Parmi les sujets cruciaux de discussion sous chaque sous-thème figurent les grandes tendances et les progrès accomplis dans la mise en œuvre, notamment les premiers résultats et les approches et pratiques prometteuses qui pourraient être améliorées pour atteindre les cibles fixées ; les questions, difficultés et possibilités nouvelles à prendre en compte pour consolider la mise en œuvre ; la proposition de nouveaux moyens de mise en œuvre ; le rôle et l'état des données et des statistiques qui permettent d'assurer un suivi des progrès accomplis et d'élaborer les politiques et autres mesures nécessaires pour faire avancer la mise en œuvre ; enfin, les recommandations et les mesures stratégiques de politique générale visant à accélérer la mise en œuvre et la réalisation de l'objectif et des cibles fixées.

## **C. Format du Forum régional**

25. Le Forum comprendra des réunions pré-Forum et des séances principales, comme suit :

### **1. Réunions et événements pré-Forum**

26. Le Forum régional étant un espace ouvert d'échange d'idées novatrices, de données d'expérience et d'enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, il sera précédé d'événements qui seront organisés par diverses parties prenantes, événements dont les résultats alimenteront les débats durant le Forum.

### **2. Séances principales du Forum régional**

27. La réunion comprendra les séances principales suivantes :

- a) Ouverture du Forum : Le Président de la session de 2017 du Forum régional africain pour le développement durable fera de brèves observations et présidera l'ouverture de l'événement. La Secrétaire exécutive de la CEA

prononcera au nom de la famille des Nations Unies une allocution de bienvenue, qui sera suivie de déclarations de hauts représentants de la BAD et de la Commission de l'Union africaine. Un responsable du pays hôte ouvrira officiellement la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable.

b) Une réunion-débat de haut niveau se tiendra sur le thème « Défis à relever et possibilités à saisir, en transformant nos sociétés pour les rendre durables et résilientes » : Cette séance consistera en un débat interactif au cours d'une réunion-débat de haut niveau à laquelle prendront part des ministres et d'autres hautes personnalités. Parmi les participants à la réunion-débat figureront des ministres qui ont pris part aux examens nationaux volontaires organisés dans le cadre de la préparation des sessions de 2017 et de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Le choix des participants à la réunion débat tiendra compte des secteurs liés aux objectifs sur lesquels l'accent sera mis durant la session de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et aux sous-thèmes de la réunion.

c) Aperçu général du rapport d'étape sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063 : Cette séance comprendra une présentation du rapport de la CEA et de la Commission de l'Union africaine. En mettent en exergue les objectifs de développement durable sur lesquels l'accent est mis durant la session de 2018 du Forum politique de haut niveau, la présentation du rapport consistera notamment à faire le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des deux programmes, les défis anciens et nouveaux à relever et les recommandations de politique générale visant à accroître le rythme d'obtention, l'importance et la qualité des résultats. Durant cette séance, des indications seront aussi données sur l'appui apporté par la CEA à la Commission de l'Union africaine pour la mise en œuvre des deux programmes.

d) Table ronde sur l'apprentissage et le partage des données d'expérience : Participeront à la table ronde des experts et des décideurs venant de pays qui ont organisé des examens nationaux volontaires dans le cadre de la préparation des sessions de 2017 et de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, des pays qui font partie du peloton de tête dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ; parmi les participants figureront aussi des représentants des grands groupes et de la communauté des donateurs. Les participants à la table ronde partageront leurs points de vue, des données d'expérience, des enseignements tirés de l'expérience et proposeront des mesures permettant de renforcer la mise en œuvre des deux programmes. Les résultats des diverses réunions pré-Forum seront mis en lumière durant la table ronde.

e) Des séances parallèles de groupes de travail sur les sous-thèmes du Forum : Il s'agira de six séances parallèles portant sur les sous-thèmes du Forum régional. Les membres des groupes de travail comprendront des représentants de pays, des grands groupes, de la Commission de l'Union africaine, de la BAD, de la CEA et d'autres organisations des Nations Unies, choisis selon leurs domaines d'intérêt et les sujets sur lesquels ils peuvent apporter la plus grande contribution. Les séances parallèles passeront en revue dans le détail, sur chaque sous-thème, les progrès accomplis dans la mise en œuvre et s'accorderont sur les messages clés à formuler sur les différents sous-thèmes, pour être présentés à la plénière.

f) Compte rendu des groupes de travail à la plénière : Les séances parallèles des groupes de travail rendront compte de leurs travaux à la plénière. Dans leurs présentations, les groupes de travail mettront en exergue les messages clés émanant de leurs séances.

g) Examen et adoption des messages clés : Au cours de cette séance, le Forum régional examinera, affindra et adoptera les messages clés qui seront

soumis, en tant que contribution régionale de l’Afrique, à la session de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

#### **D. Produits escomptés**

28. La réunion aboutira aux produits suivants, qui feront l’objet d’une large diffusion :

a) La contribution collective de l’Afrique à la session de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, notamment des propositions quant aux politiques possibles à mettre en œuvre, sous la forme de messages clefs sur le thème et les sous-thèmes de la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable ;

b) Des documents d’orientation sur les sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable ;

c) Un rapport sur les délibérations du Forum, portant notamment sur les points saillants, les priorités et les recommandations se rapportant au thème de la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable.

#### **E. Résultats attendus**

29. On attend de la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable qu’elle mène à :

a) Un renforcement des capacités des États membres, des grands groupes et d’autres parties prenantes dans les domaines de la conception et de la mise en œuvre de politiques et stratégies visant à accélérer le rythme de la mise en œuvre et à permettre un suivi et un examen efficaces du Programme 2030 et de l’Agenda 2063 ;

b) Une claire formulation de la contribution collective de l’Afrique, sous la forme de messages clefs à la session de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Les messages clefs porteront notamment sur les priorités régionales, les propositions de la région quant aux politiques possibles à mettre en œuvre et les recommandations se rapportant au thème et aux sous-thèmes du Forum.

#### **F. Documentation**

30. Les documents de la réunion sont notamment les suivants :

*Documentation d’avant-session :*

a) La présente note conceptuelle ;

b) Le rapport régional de l’Afrique sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de l’Agenda 2063 ;

c) Le rapport sur l’appui de la CEA et de l’Union africaine à la mise en œuvre, au suivi et à l’examen des deux programmes ;

d) Les rapports portant sur les sous-thèmes de la réunion ;

e) Les rapports et documents finals des réunions et événements passés pertinents.

*Documentation présentée pendant la session :*

a) Les projets de messages clefs de la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable constituant une contribution à la session de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable ;

b) Le projet de résumé du rapport sur les délibérations de la réunion, portant notamment sur les points saillants, les priorités et les recommandations se rapportant au thème de la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable.

*Documentation d'après-session :*

a) Les messages adoptés à la session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable et adressés à la session de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable ;

b) Le rapport final sur les délibérations de la réunion, portant notamment sur les points saillants, les priorités et les recommandations se rapportant au thème de la session de 2018 du Forum régional.

## **G. Participants**

31. Les participants suivants sont attendus à la réunion :

a) L'ensemble des 54 États membres de la CEA (experts de haut niveau venant des ministères et des agences ayant en charge la planification économique, les finances, les questions environnementales et sociales, le secteur minier et les ressources minérales, la science et la technologie) ;

b) Les représentants des grands groupes et des parties prenantes, notamment de la société civile, des organisations d'entreprises et de l'industrie, du monde universitaire et d'établissements de recherche ;

c) La Commission de l'Union africaine ;

d) La Banque africaine de développement ;

e) L'Agence de planification et de coordination du NEPAD ;

f) Les communautés économiques régionales ;

g) L'ONU et d'autres agences et organisations internationales ;

h) Des partenaires de développement.

## **H. Langues de travail**

32. La réunion se déroulera en anglais et en français, avec une interprétation simultanée dans les deux langues.

## **I. Dates et lieu**

33. La session de 2018 du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra du 2 au 4 mai 2018 à Dakar.

## J. Personnes à qui s'adresser

34. Toutes demandes de renseignement concernant l'organisation du Forum régional africain pour le développement durable sont à adresser à :

M<sup>me</sup> Fatima Denton  
Directrice,  
Division des initiatives spéciales  
Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
Adresse électronique : [denton@un.org](mailto:denton@un.org)

M. Nassim Oulmane  
Chef,  
Section de l'économie verte et des ressources naturelles  
Division des initiatives spéciales  
Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
Adresse électronique : [oulmane@un.org](mailto:oulmane@un.org)